

QUESTION DE SYNTHÈSE

Il est demandé au candidat :

1. de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.
2. de répondre à la question de synthèse :
 - par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,
 - en faisant appel à ses connaissances personnelles,
 - en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME : Les acteurs dans la mondialisation

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

Q1 - Donnez une définition des *barrières tarifaires* (1 pt)

Q2 - En citant correctement les chiffres dégagez les deux idées principales du document 1 (2 pts)

Q3 - Quels sont les moyens dont dispose un Etat pour favoriser la compétitivité d'une économie (Document 2) (2 pts).

Q4 - Quelles sont les limites des politiques commerciales en faveur de la compétitivité ? (Document 1 et 3) ? (2 pts)

Q5 - Qu'est-ce que l'OMC (Document 4) (1 pt)

Q6 - A partir de cet exemple, quelle différence faites-vous entre le libre échange et un commerce régulé (2 pts).

2 - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir présenté les politiques de l'Etat en faveur de la compétitivité du pays, vous en montrerez les limites.

3 - DOCUMENTS

DOCUMENT 1 - Droits de douane moyens appliqués par secteur (en %)

TABLEAU 1 – PROTECTION MONDIALE PAR SECTEUR
POUR CHAQUE PAYS IMPORTATEUR¹

Droits de douane appliqués (en %)	Secteur			
	Total	Agriculture	Manufacture	Textile-Habillement
Brésil	11,8	11	11,4	18,1
Inde	33,5	59,6	29,9	29,5
Canada	3,4	14,9	2,1	10,8
Japon	3,9	35,3	0,9	6,8
États-Unis	2,3	5	1,1	9,4
Union européenne	3,1	17,9	2	5,7
Monde	5,6	19,1	4,2	10,5

DOCUMENT 2 -

Les réglementations visant le respect des règles de concurrence dans une économie de marché empêchent de mener des politiques industrielles sectorielles pures et dures comme celles qui prévalurent en France jusqu'au début des années 1980. Néanmoins, si les gouvernements ne peuvent plus, ou plus difficilement, venir en aide à une entreprise particulière, ils continuent de disposer d'une palette d'instruments pour favoriser le développement d'un secteur. On le voit également tant en Europe qu'aux Etats-Unis lorsque les Etats décident d'accentuer leur effort de recherche dans un secteur. Celui des biotechnologies, par exemple. Les "plans biotechnologies" allemands ou français permettent d'affecter un surcroît de crédits aux laboratoires travaillant dans ce domaine et, aux Etats-Unis, les crédits militaires considérables affectés à la lutte contre le bioterrorisme ont des retombées importantes sur les industriels du secteur de la santé.

Les gouvernements peuvent aussi mettre en œuvre une politique industrielle "horizontale", c'est-à-dire non ciblée sur un secteur particulier, par le biais de mesures fiscales ou d'aides aux investissements (pour améliorer l'attractivité du territoire vis-à-vis de groupes étrangers) ou de politiques d'achat public. Aux Etats-Unis, la Small Business Administration, agence gouvernementale chargée d'aider les petites entreprises, s'assure ainsi que 23 % de tout contrat gouvernemental est passé avec des PME, ce qui a pour effet, entre autres, de favoriser le développement des firmes innovantes.

L'explication du "miracle" nippon tient dans un savant dosage entre excellence industrielle et soutien d'une politique monétaire accommodante. En cinq ans, le yen s'est ainsi déprécié de 40 % face à l'euro. "C'est une arme d'une efficacité redoutable quasiment impossible à contrer par des gains de productivité de la part des constructeurs européens", souligne Philippe Brossard.

(Source : Adrien de Tricornot, Le Monde du 13 février 2004)

DOCUMENT 3 -

Par-delà ses succès, les coûts de cette expansion commerciale sont désormais évidents : le rôle « d'usine du monde » se paie d'une lourde facture énergétique et de dégâts environnementaux graves ; la « compétitivité-prix » pèse sur les salaires et contribue à aggraver les inégalités sociales ; le commerce extérieur s'accroît au prix d'une dégradation des termes de l'échange. Par ailleurs, le degré d'ouverture de la Chine entraîne une forte dépendance à l'égard de la conjoncture internationale et de l'évolution des marchés mondiaux. Enfin, le gonflement de l'excédent chinois sur les Etats-Unis et l'Europe – qui tient à sa position au bout de la chaîne de production asiatique – entraîne des tensions commerciales et des risques de réactions protectionnistes. Les prochaines années devraient être marquées par une stabilisation du degré d'ouverture de la Chine et un recentrage de la croissance chinoise sur les services et le marché intérieur.

(Source : Françoise Lemoine, *Chine et Inde, la percée des nouveaux acteurs du commerce international*, Cahiers-Français n° 341, 2008)

DOCUMENT 4 -

Victoire côté américain, retenue côté européen. Le rapport préliminaire rendu vendredi 4 septembre par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dénonçant partiellement les aides d'Etat reçues par Airbus entre 1971 et 2004 est interprété différemment des deux côtés de l'Atlantique.

Ces aide publiques sont illégales, ont affirmé des responsables américains, peu après la remise de ce document confidentiel de 1 000 pages à la suite d'une plainte des Etats-Unis déposée en 2005. Côté européen, on souligne avec satisfaction que 70 % des reproches formulés par l'administration Bush avec Boeing n'ont pas été retenus. Les Européens reconnaissent que l'organisation remet en partie en cause le dispositif d'aides remboursables au lancement mis en œuvre par les gouvernements français, allemands, espagnols et britanniques entre 1971 et 2004.

Selon le rapport, ces aides, ainsi que les soutiens à la recherche et aux infrastructures épinglés par Washington, équivalent à des subventions, qu'il s'agit de limiter afin qu'elles ne faussent pas davantage la concurrence commerciale entre les deux avionneurs. L'OMC préciserait toutefois, au grand soulagement des experts commerciaux européens, que les aides au lancement remboursables peuvent constituer "une manière admissible d'avoir un partenariat avec les gouvernements." Les deux parties ont six mois pour répondre. Une décision sera rendue en 2010, étant elle-même susceptible d'appel.

Cette affaire ne sera pas pour autant terminée. "Ce rapport ne constitue que la moitié de l'affaire, nous attendons le rapport intérimaire au sujet de la plainte lancée par l'Union européenne contre les Etats-Unis", rappelle Lutz Güllner, porte-parole de la commissaire européenne chargée du commerce. Déposée aussi en 2005, elle fera l'objet d'une même procédure. Les experts tablent au mieux sur une décision vers 2013 à moins d'une entente d'ici là entre les deux parties.

(Source : Dominique Gallois et Philippe, *Le Monde* du 06 septembre 2009)

1 - Travail préparatoire

Q1 - "Barrières tarifaires" : il s'agit des droits de douane que les produits étrangers devront supporter à leur entrée sur le territoire national. Les droits de douane ne sont pas les mêmes pour tous les produits, il y a donc un "tarif" des droits de douane, d'où l'expression "tarifaire". Si le droit de douane est de 25%, par exemple, cela signifie qu'un produit étranger payé par un importateur 120 euros devra supporter une taxe de 30 euros, ce qui fait que le produit importé reviendra à 150 euros ce qui peut le rendre plus cher que le produit fabriqué sur le territoire national.

Q2 - On peut observer deux tendances :

- Les pays en développement ont une protection douanière supérieure à la moyenne. L'Inde applique aux produits importés des droits de douane représentant un tiers de leurs prix en moyenne soit 6 fois plus que la moyenne mondiale et 15 fois plus que les droits de douane moyens des Etats-Unis, le pays le moins protectionniste.
- Certains secteurs d'activité sont plus protégés que d'autres. On applique des droits de douane de 19,1% en moyenne au prix des produits agricoles soit 3,5 fois plus que la moyenne pour ne pas provoquer un exode rural massif et pour arriver à une autosuffisance alimentaire. On protège davantage l'industrie textile (les droits de douane sont 2 fois supérieurs à la moyenne) pour sauvegarder les emplois de cette industrie qui utilise beaucoup de main-d'œuvre.

Q3 - L'Etat dispose de différents moyens pour renforcer la compétitivité de l'économie nationale :

- ✓ La politique industrielle verticale consiste à aider un secteur innovant par le biais de subventions, de réductions fiscales ou de facilités administratives afin de favoriser la compétitivité structurelle du pays (Airbus, par exemple).
- ✓ La politique industrielle horizontale consiste à créer un climat général favorable aux affaires. Faible fiscalité ou faibles cotisations sociales pour les entreprises, commandes publiques ouvertes aux PME, mise en place d'une formation universitaire et de laboratoires de recherche publics performants, infrastructures publiques efficaces afin de dégager des externalités positives, de réduire les coûts et de faciliter l'innovation (les zones franches, par exemple).
- ✓ La politique de change vise à empêcher une valorisation ou une surévaluation de la monnaie nationale afin de rendre les produits exportés compétitifs au niveau des prix. Pour cela, la Banque centrale va vendre de la monnaie nationale et racheter des devises afin d'en faire monter leur cours (la sous-évaluation du Yuan ou du Yen, par exemple).

Q4 - Il y a plusieurs limites à ces politiques mercantilistes :

- Des limites réglementaires : les Etats ont signé des accords dans le cadre de l'OMC ou dans le cadre de l'UE qui interdisent toutes les pratiques qui faussent la concurrence et favorisent les monopoles ou les positions dominantes. Ainsi, les Etats ne peuvent pas augmenter leurs droits de douane sauf circonstance exceptionnelle. Elles ne peuvent pas subventionner leur industrie ou autoriser les pratiques de dumping...
- Des limites sociales : obtenir une forte compétitivité-prix en pesant sur les salaires ou en limitant drastiquement la protection sociale se paye de conflits et de coûts sociaux (maladies, absentéisme, vol...) qui peuvent grever les coûts de production et diminuer la compétitivité-prix.
- Des limites environnementales : développer à tout prix des secteurs exportateurs se traduit par des atteintes importantes à l'environnement. Pour réduire au maximum leurs coûts de production, les entreprises chinoises n'hésitent pas à polluer l'atmosphère et les rivières. Pour exporter leur huile de palme, les indonésiens détruisent les forêts primaires, la faune et la biodiversité qui y vivent. Pour exporter du café ou du cacao, le Brésil réduit les cultures vivrières...
- Des limites au commerce mondial : d'une part, un pays qui est trop agressif risque de subir des mesures protectionnistes en représailles ce qui va ralentir les échanges et la croissance mondiales. D'autre part, les déséquilibres de la balance courante que cela engendre provoque de gros déséquilibres financiers (les chinois financent l'endettement américain) qui peuvent déboucher sur des crises. Enfin, un pays extraverti est dépendant des fluctuations du marché mondial.

Q5 - L'Organisation mondiale du commerce (OMC, ou World Trade Organization, WTO) est une organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce international entre les pays. Au cœur de l'organisation se trouvent les Accords de l'OMC, négociés et signés (à Marrakech en 1994) par la majeure partie des puissances commerciales du monde et ratifiés par leurs parlements. Le but est d'aider, par la réduction d'obstacles au libre-échange, les producteurs de marchandises et de services, les exportateurs et les importateurs à mener leurs activités. A la différence du GATT, cette organisation a un pouvoir d'arbitrage et de sanctions pour les pays qui ne jouent pas le jeu et ses compétences sont étendues aux services et à la propriété intellectuelle. L'objet du litige est confié à l'Organe des Règlements des Différents (ORD) qui propose des recommandations et des sanctions.

Q6 -

- Dans le libre-échange ("free trade") on n'accepte aucun obstacle à la libre circulation des produits. Cela va de la disparition des droits de douanes à l'absence de réglementation concernant les produits (protectionnisme déguisé) en passant par la disparition de toute politique de soutien à des secteurs d'activité particuliers. L'Etat ne doit donc pas intervenir dans la construction des avantages comparatifs.
- Dans le commerce régulé ("fair trade"), on admet que la concurrence ne peut pas être véritablement "libre et non faussée", ne serait-ce que parce que les conditions économiques et sociales de production ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre (la faible protection sociale en Chine avantage les firmes chinoises. Faut-il démanteler la protection sociale en Europe pour se battre à "armes égales" ?) et parce que les pays, qui sont partis en tête dans la course au développement, bénéficient d'avantages technologiques qui empêchent les autres pays de les rejoindre (l'Afrique doit-elle être condamnée à n'être qu'un réservoir de matières premières ?). On doit donc négocier des règles au niveau international pour rendre le commerce mutuellement enrichissant pour tous (le "commerce équitable").

POLITIQUE COMMERCIALE ET AVANTAGES COMPARATIFS

Introduction :

- ✓ *Amorce* = Récemment le FMI a reconnu qu'une certaine dose de protectionnisme pouvait être favorable au développement des pays partis en retard dans la course au développement. Il remettait ainsi en cause le dogme libéral selon lequel seul le libre-échange pouvait permettre un enrichissement des coéchangistes. Dans, le même temps, certains pays européens étaient condamnés par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) pour avoir subventionné Airbus ce qui a entraîné une distorsion de concurrence vis-à-vis des producteurs d'avions américains.
- ✓ *Problématique* = Les Etats ont-ils encore les moyens d'agir pour renforcer la compétitivité de l'économie nationale ? Quels moyens peuvent-ils employer pour permettre à cette économie d'augmenter ses parts de marché soit en ayant des prix attractifs soit en ayant des produits bien adaptés à la demande mondiale ? Ces politiques sont-elles encore possibles à une époque où les FTN se jouent des frontières et où les organismes internationaux prônent le libre-échange ? Quelles sont les limites à ces politiques commerciales ?
- ✓ *Annonce du plan* = Après avoir montré que les Etats avaient encore à leur disposition une palette d'outils pour agir sur la compétitivité de leur économie, nous montrerons les limites de leur efficacité.

1 - LES ETATS PEUVENT AGIR SUR LA COMPETITIVITE D'UNE ECONOMIE NATIONALE...

A - LA POLITIQUE PROTECTIONNISTE

Phrase introductive = La politique protectionniste consiste à établir des barrières tarifaires (droits de douane, TVA sociale) ou non-tarifaires (quota, contingentement, normes...) à l'entrée des produits étrangers sur le territoire national (**Doc 1, Q1**). Il s'agit de protéger la production nationale de la concurrence étrangère. En quoi cela favorise-t-il la compétitivité ?

- ✓ *Le protectionnisme offensif cherche à protéger les industries nationales de la concurrence étrangère afin de lui permettre de construire sa compétitivité*. C'est la théorie du "protectionnisme éducateur". Les industries des pays en développement ne peuvent, au départ, affronter la concurrence car elles n'ont pas la taille suffisante pour avoir les coûts les plus faibles. Une fois armées pour la concurrence, le pays démantèlera sa protection. Le protectionnisme est donc temporaire. L'OMC accepte cette dérogation au libre-échange. Les pays en développement ont ainsi une protection douanière supérieure à la moyenne. L'Inde applique aux produits importés des droits de douane représentant un tiers de leurs prix en moyenne soit 6 fois plus que la moyenne mondiale et 15 fois plus que les droits de douane moyens des Etats-Unis, le pays le moins protectionniste (**Doc 1, Q2**). Ainsi, si un produit étranger coûte 80 € alors que le produit équivalent national coûte 100€, des droits de douane de 25% sur le produit importés vont rétablir l'équilibre entre les deux produits ($80 \times 1,25 = 100$). Les droits de douane sélectifs, les subventions, le dumping sont les armes de cette stratégie. Le dumping (vente à perte temporaire) permet d'éliminer les concurrents qui ne peuvent pas suivre la baisse des prix imposée. La dévaluation compétitive rend immédiatement les produits nationaux moins chers à l'étranger sans que cela reflète les écarts de coûts unitaires.
- ✓ *Le protectionnisme défensif cherche à protéger les industries nationales en déclin pour leur permettre d'assurer leur reconversion et de sauvegarder l'emploi*. Ainsi, certains secteurs d'activité sont plus protégés que d'autres. On applique des droits de douane de 19,1% en moyenne au prix des produits agricoles soit 3,5 fois plus que la moyenne pour ne pas provoquer un exode rural massif et pour arriver à une autosuffisance alimentaire. La souveraineté nationale peut justifier de telles pratiques. La politique agricole commune (PAC) de l'UE, en subventionnant les exportations agricoles européennes, a empêché les pays en développement d'exporter leurs produits qui deviennent artificiellement plus chers que les produits européens. De même, on protège davantage l'industrie textile (les droits de douane sont 2 fois supérieurs à la moyenne) pour sauvegarder les emplois de cette industrie qui utilise beaucoup de main-d'œuvre. Les accords multifibres (1965-2005) ont ainsi limité les quantités de textiles exportés par les pays en voie de développement en direction des pays développés (**Doc 1, Q2**).

B - LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

Phrase introductive = On peut définir la politique industrielle comme l'ensemble de mesures prises par un gouvernement pour améliorer la compétitivité globale et sectorielle des entreprises industrielles de son pays. Comment agit-elle ? Avec quels moyens ? Pour quels résultats ?

- ✓ *La politique industrielle verticale consiste à aider un secteur innovant par le biais de subventions, de réductions fiscales ou de facilités administratives afin de favoriser la compétitivité structurelle du pays*. Elle peut aussi aider les secteurs anciens en difficultés à se reconvertir. Ainsi, la France, l'Allemagne, l'Espagne ont accordé des prêts à faible taux d'intérêt à Airbus pour financer la recherche et le lancement des avions afin d'affronter la concurrence américaine (**Doc 4**). De même, la France a subventionné l'industrie automobile en instaurant une prime à la casse pour soutenir la demande de voitures en période de crise (**Doc 2, Q3**). Lorsque l'Etat donne systématiquement la priorité aux produits nationaux lors des commandes publiques quelque soit le prix du produit, il interdit l'importation de produits étrangers équivalents moins chers (l'Armée américaine vient d'annuler une commande à Airbus pour donner la préférence à Boeing alors qu'Airbus était moins cher).
- ✓ *La politique industrielle horizontale consiste à créer un climat général favorable aux entreprises*. Faible fiscalité ou faibles cotisations sociales pour les entreprises, commandes publiques ouvertes aux PME, mise en place d'une formation universitaire et de laboratoires de recherche publics performants, infrastructures publiques efficaces afin de dégager des externalités positives, de réduire les coûts et de faciliter l'innovation. Ainsi, la mise en place de zones franches en Chine a attiré les FTN qui ont apporté leurs capitaux et leurs technologies pour amorcer le développement du pays. La richesse des laboratoires de recherche américains a favorisé un exode des cerveaux du reste du monde qui a permis aux Etats-Unis d'être à la tête de la révolution informatique... (**Doc 2, Q3**).

C - LA POLITIQUE DE CHANGE

Phrase introductive = La politique de change consiste à sous-évaluer la monnaie nationale vis-à-vis des autres devises afin de rendre moins chers les produits nationaux puisque les étrangers donnent moins de leur monnaie pour obtenir la monnaie locale.

- ✓ *Elle peut être obtenue par une dévaluation en régime de taux de change fixe*. Dévaluer est une décision de l'Etat qui diminue le cours officiel de sa monnaie vis-à-vis des autres devises. Il s'agit de dévaluation compétitive lorsque le pays cherche à baisser ses prix sur le marché mondial. Cette politique a souvent été menée au moment des crises (dévaluation de la Livre sterling en 1931, du dollar en 1933, de la Livre en 1992...).

- ✓ Elle peut être obtenue par une dépréciation de la monnaie en régime de changes flexibles. Elle peut être obtenue par une manipulation du cours sur le marché des changes (vente de monnaie nationale et achat de devises) souvent pratiquée par les pays émergents (le Japon et la Chine jusqu'à une période récente). (**Doc 2, Q3**).

Conclusion partielle = Les politiques industrielles et protectionnistes ont été menées avec un certain succès par les pays émergents qui ont su construire une industrie nationale compétitive à l'abri des protections tarifaires et non tarifaires et grâce à une planification des secteurs exportateurs. Cela signifie-t-il que ces politiques sont toujours efficaces ?

2 - MAIS CETTE POLITIQUE RENCONTRE DES LIMITES DANS UNE ECONOMIE QUI SE MONDIALISE

A - DES LIMITES INSTITUTIONNELLES

Phrase introductive = La politique commerciale peut avoir les effets contraire à ceux recherchés pour le commerce international et se heurte aux accords internationaux signés par les Etats en faveur du libre-échange.

- ✓ *Les libéraux sont persuadés que le protectionnisme et la politique commerciale annulent les effets bénéfiques de la division internationale du travail.* La spécialisation n'est mutuellement enrichissante que lorsque le libre-échange est respecté selon Adam Smith ou Ricardo. Dans le libre-échange ("free trade") on n'accepte aucun obstacle à la libre circulation des produits. Cela va de la disparition des droits de douanes à l'absence de réglementation concernant les produits (protectionnisme déguisé) en passant par la disparition de toute politique de soutien à des secteurs d'activité particuliers. L'Etat ne doit donc pas intervenir dans la construction des avantages comparatifs (**Doc 4, Q6**). De plus, toute intervention de l'Etat risque de provoquer des mesures de rétorsions qui renforcent le protectionnisme et provoquent un ralentissement des échanges et de la croissance, ce qui s'est passé après la crise de 1929 (**Doc 3, Q4**).
- ✓ *C'est la raison pour laquelle les pays se sont engagés à ne pas fausser la concurrence internationale.* D'une part, les Etats ont signé des accords dans le cadre de l'OMC ou dans le cadre de l'UE qui interdisent toutes les pratiques qui faussent la concurrence et favorisent les monopoles ou les positions dominantes. Ainsi, les Etats ne peuvent pas augmenter leurs droits de douane sauf circonstance exceptionnelle. Elles ne peuvent pas subventionner leur industrie ou autoriser les pratiques de dumping... La France a ainsi été condamnée pour avoir aidé son secteur nucléaire (**Doc 1, Q4**). D'autre part, les pays ont confié à l'OMC le soin de définir les règles du commerce international et de régler les différends entre les nations. A la différence du GATT, cette organisation a un pouvoir d'arbitrage et de sanctions pour les pays qui ne jouent pas le jeu et ses compétences sont étendues aux services et à la propriété intellectuelle. L'objet du litige est confié à l'Organe des Règlements des Différends (ORD) qui propose des recommandations et des sanctions (**Doc 4, Q5**).

B - DES LIMITES FINANCIERES

- ✓ *Les politiques industrielles coûtent cher en subventions et en aides fiscales au budget de l'Etat sans toujours déboucher sur des succès en terme de compétitivité.* La contrainte budgétaire ne permet pas à un gouvernement de soutenir l'ensemble de son industrie. Dans ces conditions quels sont les secteurs à protéger en priorité, en sachant que les subventions accordées à une industrie se feront aux dépens des autres ? Le risque réside dans une protection inefficace, soit par la relance de secteurs peu compétitifs, soit par des subventions accordées aux intérêts de certains grands groupes de pression au détriment du bien-être de la nation. Le soutien français au secteur de l'armement est un bon exemple de ce gaspillage de fonds publics.
- ✓ *D'autre part, ces politiques profitent davantage aux étrangers qui vont ainsi se procurer des produits moins chers et innovants.* Les externalités positives se jouent des frontières. De plus, les FTN bénéficient de ces politiques de l'Etat tout en faisant jouer la concurrence pour qu'elles soient les plus profitables possibles quitte à quitter le territoire si elles trouvent mieux ailleurs.

C - DES LIMITES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

Phrase introductive = La recherche d'une compétitivité-prix par la réduction des coûts unitaires peut avoir de nombreux effets pervers pour les pays qui se développent et pour les pays développés.

- ✓ *Les politiques commerciales axées sur la compétitivité-prix pèsent sur les conditions d'emploi des salariés.* Obtenir une forte compétitivité-prix en pesant sur les salaires ou en limitant drastiquement la protection sociale dans les pays émergents se paye de conflits et de coûts sociaux (maladies, absentéisme, vol...) qui peuvent grever les coûts de production et diminuer la compétitivité-prix. Ce dumping social agit également négativement dans les pays développés. Les travailleurs peu qualifiés de ces pays sont mis en concurrence avec ceux du Sud. Ils sont obligés d'accepter de faibles augmentations de salaires et perdent parfois leurs emplois quand leur entreprise se délocalise (**Doc 3, Q4**).
- ✓ *Développer à tout prix des secteurs exportateurs se traduit par des atteintes importantes à l'environnement.* Pour réduire au maximum leurs coûts de production, les entreprises chinoises, par exemple, n'hésitent pas à polluer l'atmosphère et les rivières. Pour exporter leur huile de palme, les indonésiens détruisent les forêts primaires, la faune et la biodiversité qui y vivent. Pour exporter du café ou du cacao, le Brésil réduit les cultures vivrières... (**Doc 3, Q4**). De plus, cette baisse des prix provoque une détérioration des termes de l'échange (les prix des exportations augmentent moins vite que ceux des importations) qui appauvrissent les pays exportateurs (**Doc 3**).
- ✓ *Cependant, dans ce commerce régulé ("fair trade"), on admet que la concurrence ne peut pas être véritablement "libre et non faussée",* ne serait-ce que parce que les conditions économiques et sociales de production ne sont pas les mêmes d'un pays à l'autre (la faible protection sociale en Chine avantage les firmes chinoises. Faut-il démanteler la protection sociale en Europe pour se battre à "armes égales" ?) et parce que les pays, qui sont partis en tête dans la course au développement, bénéficient d'avantages technologiques qui empêchent les autres pays de les rejoindre (l'Afrique doit-elle être condamnée à n'être qu'un réservoir de matières premières ?). On doit donc négocier des règles au niveau international pour rendre le commerce mutuellement enrichissant pour tous (le "commerce équitable" par exemple) (**Doc 4, Q6**).

Conclusion :

- ✓ *Rappel de la démonstration* = Les politiques commerciales, industrielles et protectionnistes, ont leur utilité lorsqu'un pays veut se développer et conquérir des parts de marché mondial. Mais, elles rencontrent un certain nombre de limites qui les rendent éphémères et contreproductives.
- ✓ *Ouverture* = Les stratégies coopératives, qui impliquent négociations et perte partielle de souveraineté, ne sont-elles pas plus efficaces dans l'élimination des déséquilibres économiques mondiaux ? Les tentatives du G20 et des pays de la zone euro de coordonner leurs politiques semblent montrer la voie.